LETTRE INFO
Commune de Fontaine-sous-Jouy
mai 2025
fontainesousjouy.org

Des Jovifontains à la radio

En avril, cinq habitants de Fontaine-sous-Jouy ont reçu la visite de Frédérik Romanuik, journaliste de l'émission "Les Normands du bout du coin", à la radio Ici Normandie (ex France Bleu). Pour écouter leur témoignage, scannez ce QR Code.

Félicitations Océane !

La Jovifontaine Océane a été élue Miss Eure, samedi 3 mai. *« Je suis heureuse d'avoir été choisie par le public à Saint-Lô et je me prépare à vivre de belles émotions »*, confie-t-elle. Rendez-vous le 13 juin au Zénith de Caen pour l'élection de Miss Normandie. Océane a vingt ans et avait organisé une marche solidaire dans le village, à l'occasion d'Octobre Rose.

En juin : Apéros de quartier

La mairie donne rendez-vous aux habitants pour la 3e édition des Apéros de quartier. Chacun recevra une invitation dans sa boite aux lettres. Ce temps d'échange convivial est l'occasion de discuter entre voisins, de partager une gourmandise et de rencontrer les conseillers municipaux.

- 15/06 : Beauregard et centre bourg
- 22/06 : Les Croisy et Les Oriots
- 29/06 : secteur de l'Aulnaie

VIE MUNICIPALE

Comme l'an passé, la mairie propose **deux jobs d'été** de deux semaines, réservés aux jeunes jovifontains âgés de 16 à 18 ans. Cet emploi saisonnier a lieu du mardi 15/07 au lundi 28 juillet 2025 inclus. Les candidatures doivent être envoyées à la mairie avant le 20 juin.

Céline Legendre est arrivée le 24 mars pour assurer le secrétariat de la mairie. Elle avait auparavant travaillé dix ans à la mairie de Douains.

ÇA BOUGE À FONTAINE !

Les Puces des Couturières, organisées par Cindy Lannée, ont attiré de nombreux visiteurs dimanche 13 avril à la salle communale. Dans une ambiance très conviviale, chacun a pu y trouver son bonheur.

► Quinze binômes se sont affrontés dans une ambiance chaleureuse lors du second **tournoi de baby-foot** du Pub jovifontain. Vincent et Jérôme ont remporté la coupe !

► Mi-avril, un petit groupe s'est intéressé à **l'histoire de la gestion forestière** lors d'une animation *Découvrez la nature dans l'Eure* du Département. Les participants ont appris qu'il n'y a jamais eu autant d'arbres en France qu'aujourd'hui, pas même au Moyen Âge, période où la nécessité de se chauffer, de construire ou de cultiver entraînait de vastes défrichements. *Programme sur lanaturedansleure.fr*

► Un grand merci à la vingtaine de Jovifontains qui a participé au **ramassage des déchets dans la commune**, dimanche 27 avril. Plusieurs sacs ont, hélas, été remplis...

► Le club Vallée d'Eure Cyclisme a organisé **une soirée choucroute** à la salle communale en mars. L'événement a rencontré un vif succès, rassemblant près de 80 personnes, ravies de partager ce moment convivial. La choucroute avait été savamment préparée par Jérémie, le boucher de Ménilles.

► Julian, l'animateur du centre social intercommunal, s'est installé au city avec son SPOT, le nouveau camion aménagé pour les **après-midis loisirs avec les adolescents**. Au programme de ce mercredi 30 avril : sport et arts, notamment la technique du graffiti.

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Jeudi 8 mai 2025, plus de cinquante personnes se sont réunies devant le monument aux Morts. A la suite du discours du maire, Alain Mimeau a lu le message de Sébastien Lecornu, ministre des armées, et de Patricia Mirallès, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des anciens combattants. Les enfants de l'école ont partagé un extrait du journal d'Anne Frank, avant d'entonner La Marseillaise. Présente en tenue militaire, Océane a participé à cette cérémonie marquant le 80e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

VOS DÉCHETS

Où déposer vos déchets verts ?

► Au point vert de Fontaine-sous-Jouy : lundi (de 13h30 à 19h), mercredi (de 13h30 à 17h) et samedi (de 9h30 à 18h).

► A moins de 7km, l'éco-point de Reuilly : mardi et jeudi (de 14h à 18h) et le samedi de 10h à 18h.

Attention, les branches ne doivent pas dépasser 15 cm de diamètre.

L'accès aux déchèteries

Six déchèteries et éco-points sont à votre disposition : Evreux Saint-Michel, Arnières-sur-Iton, Guichainville, Sacquenville, Saint-André-de-l'Eure et Saint-Sébastien-de-Morsent. Les Jovifontains sont autorisés à accéder à ces installations en présentant une carte d'accès SPI.

Pour en faire la demande : spi.epn-agglo.fr

Besoin d'un composteur ?

Des composteurs ou lombricomposteurs sont en vente auprès d'EPN. Le composteur, uniquement en bois, est à 30 €. Le lombricomposteur est à 30 € (attention quantité limitée).

LES ACTIONS DU C.C.A.S.

Un 14 juillet convivial pour les seniors

Lundi 14 juillet à 11h, les seniors Jovifontains sont invités par le C.C.A.S. à partager un moment chaleureux autour d'un verre et de quelques toasts, sous le préau de l'école. Créé en 2021 pour retisser les liens après la crise sanitaire, ce rendez-vous revient pour une 5e édition toujours aussi sympathique.

Dispositif Présence Verte

La mairie a signé une convention avec la société de téléassistance Présence Verte afin de prendre en charge une partie des frais d'installation.

VIE SCOLAIRE

Ateliers philo

Claude Mansuy anime des ateliers de philosophie durant le temps périscolaire, dans la salle du conseil municipal. Les enfants peuvent y exprimer leur ressenti sur le temps passé dans la cour de récréation.

CM2 en route pour le collège

Le mardi 1er juillet, les enfants recevront leurs livres de fin d'année à la mairie. Ce sera l'occasion d'évoquer les valeurs de la République. Les vingt-trois élèves de CM2 seront invités à partager un goûter pour fêter leur prochaine rentrée au collège. À cette occasion, des collégiens viendront les rencontrer afin d'aborder les sujets de l'entrée au collège et de la sécurité dans les transports scolaires. Ils se retrouveront également au city en novembre pour planter l'arbre de leur promotion.

Kermesse

Les délégués des parents d'élèves ont le plaisir d'inviter tous les Jovifontains à la kermesse qui se tiendra le vendredi 27 juin à partir de 17h dans la cour de l'école.

Pour les nouveaux élèves

Samedi 5 juillet matin, un rendez-vous "café chouquettes" est proposé aux parents qui scolarisent pour la première fois leurs enfants à l'école. Pour familiariser les plus jeunes avec leur future école, la cour de récréation sera ouverte les dimanches 24 et 31 août de 10h à 12h.

DES AIDES POUR LA JEUNESSE

01 Permis de conduire

Grâce à un partenariat avec l'auto-école La Clef de la conduite (Autheuil-Authouillet et Gravigny), une réduction de 80 € est appliquée directement aux jeunes jovifontains. De plus, le C.C.A.S. de Fontaine-sous-Jouy verse une aide de 100 €.

02 BAFA

Les jeunes jovifontains, à partir de 17 ans, peuvent recevoir une aide de 100 € (sur présentation d'une facture) pour financer leur brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA).

03 Pour le sport

Le C.C.A.S. de Fontaine-sous-Jouy a voté une aide de 20 € pour financer une partie de l'inscription à un club de sport (sous condition). Elle vient ainsi compléter les 50 € du pass Sport de l'Etat afin d'encourager les jeunes jovifontains à pratiquer une activité physique régulière.

04 Carte de pêche

L'association des Pêcheurs de la vallée d'Eure, établie à Chambray, propose des cartes annuelles de pêche à 26 € pour les personnes mineures. Pour encourager les 12-18 ans dans ce loisir de plein air, le C.C.A.S vient de voter une participation financière : il prendra à sa charge 50 % du prix de leur carte 2025.

Renseignements : mairie-fontaine-sous-jouy@orange.fr

TRAVAUX

Vitesse : priorité à la prévention et à la protection

La sécurité routière faisait partie des engagements de l'équipe municipale, et les résultats sont là. Des aménagements contraignent à lever le pied sur plusieurs axes : centre-village, rue de la Poste, rue de l'Ancienne Forge, rue des Forêts, pont Bleu. Une zone de rencontre limitée à 20 km/h a aussi été créée rue de l'Avenir. Pour sensibiliser sans punir, quatre radars pédagogiques ont été installés. En parallèle, les zones 30 km/h ont été étendues. La rue du Moulin passera en zone de rencontre cet automne.

Rue des Oriots : enfouissement des réseaux en cours

Les travaux d'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone, fibre) ont débuté en juin 2024 et doivent s'achever fin mai 2025. Ils permettront de créer dans la foulée un cheminement piéton sécurisé, très attendu.

Cimetière : modernisation et mémoire

Cinq nouvelles cavurnes ont été installées pour répondre à l'augmentation des demandes d'inhumation d'urnes. Un ossuaire a aussi été mis en place en avril, afin d'accueillir les restes humains lors des prochaines opérations de relevage de tombes abandonnées. Enfin, deux tombes de soldats morts pour la France, en péril, ont été remplacées par un nouveau monument. Une partie du mur longeant la route départementale a aussi été restaurée, par l'association d'insertion CURSUS.

Plusieurs cheminements améliorés

Le chemin d'accès au point vert, déjà raccordé à la route départementale en 2023, a été reprofilé et entièrement bitumé en mars. Une réussite d'après de nombreux utilisateurs ! L'accès à la Maison de Simon, située sur le chemin du Bailli (côté rue des Petits Bois), a bénéficié d'un gravillonnage pour faciliter le passage du public, en particulier en saison pluvieuse.

Bâtiments communaux : la transition énergétique en route

Après un audit complet de la mairie, de l'école et de la salle communale, des pistes claires de rénovation énergétique ont été dégagées. Une convention a été signée avec le SIEGE (Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de l'Eure) pour être accompagné techniquement. L'objectif : monter des dossiers solides de demande de subventions à l'horizon 2026-2027, pour un lancement des travaux dans deux ou trois ans, selon les capacités financières de la commune.

Attention au bruit : il y a des horaires !

Les activités bruyantes (tronçonneuse, tondeuse…) sont autorisées aux horaires suivants :

Pour les particuliers :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Pour les professionnels :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Des fleurs pour les abeilles, des légumes pour les habitants

À côté du cimetière, une jachère fleurie a été semée avec l'aide de Luc Hébert pour la préparation du sol. Elle devrait dévoiler toutes ses couleurs dans les semaines à venir, au plus grand bonheur des insectes pollinisateurs. Parallèlement, les plantations comestibles font leur retour dans les bacs et massifs de la commune. Courgettes, tomates, bettes… Comme l'an dernier, les habitants pourront voir (et goûter !) pousser ces légumes en libre-service.

Les agents communaux bichonnent leurs semis.

Une aide financière pour détruire les nids de frelons asiatiques

Si vous avez un nid de frelons asiatiques sur votre propriété, vous devez en informer sans délai le Groupement Sanitaire de l'Eure (GDS 27) : 02.77.64.54.27. Il vous indiquera le professionnel agréé pour détruire le nid. Le Département prend à sa charge 30 % du coût de destruction (dans la limite de 30 € d'aide). La commune vous remboursera 20 € supplémentaires sur présentation de la prise en charge par le GDS. En moyenne, une intervention coûte environ 100 €.

+ d'infos : www.frelonasiatique27.fr

Nid de frelons asiatiques

Restez à distance des chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires, qui deviendront ensuite des papillons de nuit, sont présentes sur les chênes et les pins. Leurs poils sont très urticants. Ne touchez surtout pas les chenilles ni les nids ou les cocons ! Vous pouvez faire appel à un professionnel pour les retirer. Vous avez des questions : BC27 à Conches-en-Ouche au 02.34.88.20.56

GROS PLAN SUR les finances communales

Les comptes 2024 ont été approuvés et le budget 2025 a été voté lors du conseil municipal du 21 mars. Voici les principaux chiffres sur les finances communales.

► Le bilan des comptes 2024

L'excédent de recette permet de faire de l'auto-financement lequel est utilisé pour rembourser la dette des emprunts, s'il y en a, mais également pour permettre à la commune d'investir.
Après prise en compte de l'excédent des années antérieures, le résultat de la section de Fonctionnement apparaît comme positif à hauteur de 434 609,96 €.

Après prise en compte de l'excédent des années antérieures, le résultat de la section Investissement apparaît comme positif à hauteur de 129 427,71 €.

► Quels sont les investissements prévus en 2025 dans la commune ?

Le conseil municipal a envisagé plusieurs travaux et acquisitions dans le budget 2025. Voici une liste, non exhaustive, des projets : achat d'une autolaveuse pour l'école et la salle communale, acquisition du terrain pour faire des noues rue des frèches, réalisation du parking du city stade, création de stationnement rue de l'avenir (si cela est possible en fonction de la compétence voirie d'EPN), rénovation du lavoir près de la salle communale, construction d'un carport pour le service technique communal, acquisition d'une table pour la promenade du bord de l'eau et de divers matériels pour l'école, acquisition du terrain de l'ancienne usine du Bailli et modernisation de l'informatique de la mairie.

A savoir : ces investissements sont conditionnés, en partie, par l'obtention des subventions de la part des collectivités (EPN, Département…).

► Le budget 2025

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	646 500 €	444 000 €
Virement vers Investissement	350 000 €	
Dépenses "Reste à réaliser de 2024"		142 521,51 €
Dépenses totales	*996 500 €*	*586 521,51 €*
Recettes	677 000 €	84 100 €
Excédent reporté 2023	329 321,65 €	
Excédent reporté 2024	105 288,31 €	
Recettes "Reste à réaliser de 2024"		35 873,37 €
Excédent Investissement reporté 2023		127 956,3 €
Excédent Investissement reporté 2024		1 471,41 €
Virement du Fonctionnement		350 000 €
Recettes totales	*1 111 609,96 €*	*599 401,08 €*
Résultat prévisionnel	**+ 115 109,96 €**	**+ 12 879,57 €**

► Augmentation du taux d'imposition 2025

Le conseil municipal a voté l'augmentation des taux d'imposition de la commune (taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti, taxe d'habitation) de 1,5 %. Ce choix répond à la nécessité de prendre en compte l'accroissement des dépenses de fonctionnement (charges salariales), les projets d'amélioration de la commune (sécurisation routière, voirie, cimetière) et les besoins futurs de financement de la rénovation énergétique des bâtiments communaux. En effet, augmenter un peu les taux fiscaux permet de prévoir le remboursement d'un emprunt de grande importance dans les années à venir.

Quel impact pour les ménages ?

Une augmentation du taux communal de la taxe foncière bâti de 1,5 % (le taux passe à 44,98 %, contre 44,32 % l'année dernière) engendre une augmentation de 10 € pour un ménage qui avait une taxe foncière de 1000 € en 2024 (si maintien des taux des autres taxes). Avec cette augmentation du taux d'imposition, la recette pour la commune serait de l'ordre de 6 800 €.

Rappel : les bases sont revalorisées de 1,7% par l'Etat (loi de Finances).

Journal municipal de Fontaine-sous-Jouy / Directeur de la publication : Raphaël Norblin / Comité de rédaction : N.Comoret, L.Huzé, A.Mimeau
Photos (sauf mention) : mairie, Pixabay, Freepik / Nombre d'exemplaires : 450 / Impression : mairie / Mai 2025